

Le 31 mars 2011

FINANCIÈRE MONCEY

Le Conseil d'administration de Financière Moncey, réuni le 31 mars 2011, a arrêté les comptes de l'exercice 2010.

Le résultat net consolidé ressort à 9,9 millions d'euros contre 7,5 millions d'euros en 2009 et intègre 9,8 millions d'euros de résultat des entreprises associées, principalement Société Industrielle et Financière de l'Artois qui bénéficie de la progression du résultat de la Financière du Loch et d'IER.

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 502 millions d'euros au 31 décembre 2010, en augmentation de 129 millions d'euros, grâce à la progression du résultat et des cours de bourse des titres du Groupe et des participations.

Le résultat net social atteint 0,2 million d'euros, contre 0,4 million d'euros en 2009.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende d'un euro par action au titre de l'exercice 2010, identique à celui de 2009.

Chiffres consolidés de Financière Moncey (en millions d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat opérationnel	(0,3)	(0,3)
Résultat financier	0,4	0,6
Part dans le résultat net des entreprises associées	9,8	7,2
Impôts	0	0
Résultat net	9,9	7,5
dont part du Groupe	9,9	7,5

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après vérification du rapport de gestion.

